

DELIBERATION

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire

Conseil Communautaire du	23 septembre 2016
--------------------------	-------------------

à 18h00

N°ordre	51
N° identifiant	2016-0329

Titre 21 - Immobilisations corporelles - Parc Aliénor d'Aquitaine - Acquisition de la 2nde tranche de foncier auprès de l'EPF.

Rapporteur(s)	Dominique CLEMENT
Date de la convocation	02/09/2016

Président de séance	Monsieur Alain CLAEYS
Secrétaire(s) de séance	
Membres en exercice	0
Quorum	

PJ. V2 tableau prix de cession EPF.pdf
Plan de situation
liste des parcelles acquises

Présents	0	Président
----------	---	-----------

Absents	0	
---------	---	--

Mandats	0	Mandants	Mandataires
---------	---	----------	-------------

Observations	
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	Commission Attractivité économique et développement de l'espace communautaire
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Développement urbain - Construction Direction Immobilier
------------------	--

Vu le code général des collectivités territoriales,

Grand Poitiers prévoit de développer les possibilités d'implantations d'activités économiques sur son territoire, c'est ainsi qu'a été créée la Zone d'Aménagement Concerté « République IV » aujourd'hui dénommée « Parc Aliénor d'Aquitaine ».

Grand Poitiers a délégué, par convention signée en 2010, la maîtrise foncière de cette zone à l'Etablissement Public Foncier du Poitou-Charentes (EPF-PC).

2016 est l'année de la seconde phase d'acquisition des emprises de la zone par Grand Poitiers. La totalité du foncier devra être acquise au plus tard fin 2018.

Grand Poitiers envisage donc d'acquérir, pour cette seconde phase d'acquisition, la liste des parcelles dressées en annexe. Cela représente environ 56 hectares. Le prix d'acquisition s'élève à 2 227 170,97 €, conformément au tableau joint en annexe.

Le service France Domaine a été sollicité à l'occasion de cette acquisition.

En conséquence, il vous est proposé :

- D'accepter cette acquisition aux conditions sus indiquées ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement, son représentant à signer tous documents à intervenir ;
- D'imputer la dépense, soit 2 254 000 € y compris provision pour frais d'acte notarié, au budget de Grand Poitiers, sous fonction 824, article 2111, service 3300

POUR	0	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Président,

RESULTAT DU VOTE

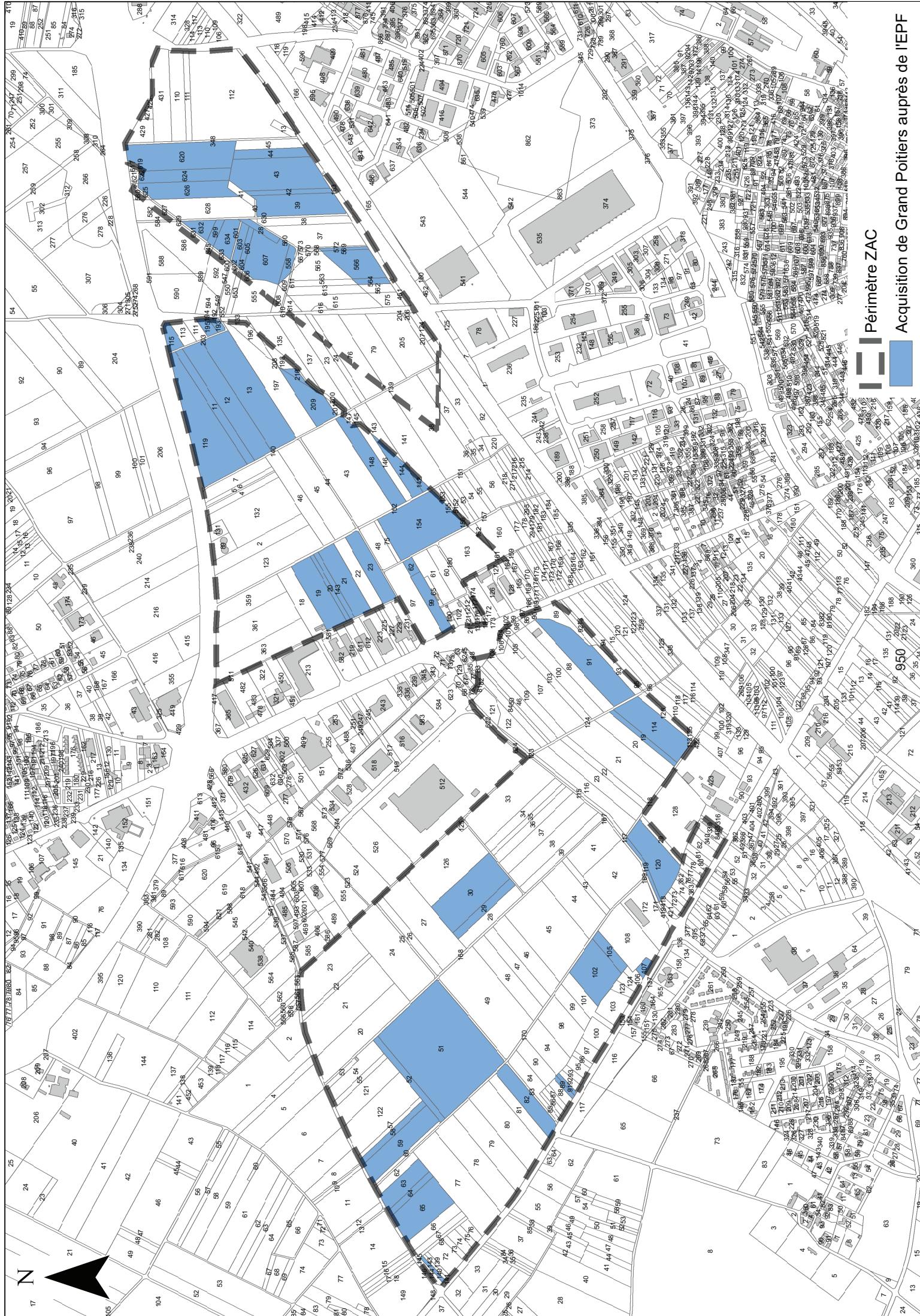
Affichée le	
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	
Identifiant de télétransmission	

Nomenclature Préfecture	3.1
Nomenclature Préfecture	Acquisitions

Communauté d'Agglomération Grand Poitiers

Place du Maréchal Leclerc
CS 10569
86021 POITIERS cedex

Périmètre ZAC
Acquisition de Grand Poitiers auprès de l'EPF



Parcelles à acquérir par Grand Poitiers lors de la 2nde phase de cession de l'EPF

Commune		Parcelles	Superficie
POITIERS	ZL	0013	28 560
	ZL	0062	1 430
	ZL	0115	2 556
	ZL	0119	29 880
	ZL	0142	1 025
	ZL	0154	25 717
	ZL	0199	9 872
	ZL	0192	214
	ZL	0193	836
	ZL	0194	24
	ZL	0195	1 725
	ZL	0011	8 740
	ZL	0012	20 730
	ZL	0144	5 311
	ZL	0146	5 197
	ZL	0099	5 426
	ZL	0148	11 364
	ZM	0039	14 190
	ZM	0042	3 260
	ZM	0043	22 200
	ZM	0044	5 300
	ZM	0632	2 919
	ZM	0028	1 940
	ZM	0620	21 629
	ZM	0558	2 239
	ZM	0607	12 927
	ZM	0605	1 803
	ZM	0564	1 604
	ZM	0566	9 483
	ZM	0569	1 061
	ZM	0603	2 659
	ZM	0634	4 960
	ZM	0626	11 283
	ZM	0624	8 720
	ZM	0599	1 546
	ZK	0019	3 230
	ZK	0091	20 123
	ZK	0114	15 532
	ZK	0119	1 794
	ZK	0120	13 876

Commune	Parcelles		Superficie
MIGNE-AUXANCES	ZV	0021	10 750
	ZV	0143	3 000
	ZV	0023	8 960
	ZV	0019	12 580
	ZV	0020	2 360
	ZW	0107	1 470
	ZW	0089	780
	ZW	0091	730
	ZW	0058	3 990
	ZW	0059	13 970
	ZW	0102	13 980
	ZW	0105	3 400
	ZW	0063	7 270
	ZW	0064	2 850
	ZW	0065	15 190
	ZW	0051	69 450
	ZW	0052	5 230
	ZW	0143	983
	ZW	0145	36
	ZW	0082	9 440
	ZW	0029	5 160
	ZW	0030	21 040
Superficie totale		555 504 m ²	